



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Mutilations d'équidés : Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, annonce la mobilisation d'une équipe dédiée à l'écoute des détenteurs de chevaux joignable par un numéro gratuit**

Le 09 septembre 2020

**Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation annonce la mise en place d'une équipe de 15 agents de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) dédiés à l'écoute des détenteurs d'équidés.**

**Cette équipe est joignable via un numéro gratuit : 0 800 738 908.**

Le 0 800 738 908 permettra aux propriétaires de chevaux de bénéficier d'une première écoute, d'information et d'orientation de 9h à 17h du lundi au vendredi.

ÉQUIDÉS MUTILÉS

Propriétaires de chevaux,  
des agents de l'Institut français  
du cheval et de l'équitation  
répondent à vos questions  
de 9h à 17h.

0 800 738 908

Service & appel  
gratuits

Service mis en place par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

« L'enquête est prise très au sérieux. D'importants moyens sont déployés par la Gendarmerie et la Police. Au-delà, j'entends la peur, la crainte, le désarroi des propriétaires de chevaux. Nous mettons en place, dès aujourd'hui, une équipe de quinze personnes, quinze spécialistes qui dépendent de l'Institut français du Cheval et de l'Équitation, qui peuvent répondre à toutes les questions des propriétaires de chevaux au 0 800 738 908 » a précisé Julien Denormandie.

## Contacts presse

### Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

### Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv